



## Cheque avec mon nom et mon prenom puis je rajouter le prenom de m

Par **frede**, le **08/03/2010** à **22:19**

Bonjour,

j'ai un chèque à encaisser à mon nom et mon prénom le pb est comme je suis à la poste pour faire une opposition de prélèvement il faut s'y prendre plus d'1 semaine à l'avance donc j'ai un prélèvement qui doit passer sur mon compte et pour qu'il soit refusé je dois attendre pour le déposer je voudrais savoir comme ma sœur a le même nom que moi si après mon prénom je rajoute son prénom est-ce que elle peut le déposer sur son compte ou est-ce que ça pose un problème vu que mon nom et mon prénom est avant le prénom de ma sœur. en espérant avoir une réponse assez vite .merci

Par **Patricia**, le **09/03/2010** à **13:13**

Bonjour,

Surtout pas...

Ne jamais modifier, corriger un chèque ni lui rajouter une mention qui serait inexacte. Ne correspondrait pas à l'identité du réel bénéficiaire.

Le seul procédé légal, votre seul recours serait de lui transmettre par endossement.

Ne sachant pas si votre chèque est endossable par une tierce personne, je pense que le mieux serait d'aller toutes les deux à sa banque -à elle- pour lui demander si c'est possible.

Lisez ceci :

[http://www.boursilex.com/le\\_cheque\\_bancaire\\_et\\_postal.htm](http://www.boursilex.com/le_cheque_bancaire_et_postal.htm)

([s]SECTION 3[/s] : "Transmission")